

Visa Schengen de visite

Nom du demandeur:		Date de demande:		
_____		_____		
Documents demandés		Oui	Non	Notes
1	<p>Formulaire de demande de visa, original:</p> <p>Dûment rempli, daté et signé par le demandeur. Le formulaire de demande de visa et la page complémentaire doivent être signés par les deux parents dans le cas d'un enfant mineur.</p> <p>Cliquez ici pour remplir le formulaire en ligne.</p> <p>Il est impératif que les informations mentionnées sur le formulaire de demande de visa Schengen telles que les adresses, les numéros de téléphone, etc. soient identiques aux données personnelles du demandeur. Si cette exigence n'est pas respectée, la demande de visa sera refusée.</p>			
2	<p>Une photo format passeport 3,5 cm x 4,0 cm:</p> <ul style="list-style-type: none"> - En couleur sur fond clair blanc - Au format 3,5 cm x 4,0 cm - Prise de face et tête nue - Récente (datant au maximum de 6 mois) - Oreilles et sourcils doivent être apparents sur la photo <p>La photo doit présenter un gros plan du visage et du cou de telle sorte que le visage représente 70% - 80% de la photo.</p>			
3	<p>Passeport, original:</p> <p>Valable au moins trois mois après la fin du séjour prévu en Suisse ou dans un autre État membre de l'espace Schengen, doit contenir au moins deux pages vierges. Si vous possédez un ou plusieurs précédents passeports, ceux-ci devront être présentés.</p>			
4	<p>Passeport, copies:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une photocopie du passeport (page comportant les données personnelles) - Une photocopie des visas antérieurs d'autres États Schengen 			
5	<p>Si le demandeur continue à voyager à destination d'un pays tiers (p.ex. Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique, Canada, etc.) après avoir quitté l'espace Schengen, le visa pour le pays suivant doit être obtenu avant le dépôt de la demande de visa Schengen:</p> <p>Photocopie du visa valable pour le Royaume-Uni, les États-Unis d'Amérique, ou le Canada, etc.</p>			
6	<p>Preuve de changement de nom et/ou prénom, le cas échéant:</p> <p>Présenter l'original et remettre une photocopie</p>			
7	<p>Réservation confirmée du billet d'avion aller-retour:</p> <p>La réservation du billet d'avion doit contenir l'indication du nom du demandeur (le même nom que celui du passeport).</p> <p><i>Attention:</i> N'achetez pas de billet d'avion avant l'octroi du visa. La présentation d'un billet d'avion se fait au risque du demandeur. Le Centre consulaire régional Bangkok ne prend aucune responsabilité quant au billet d'avion.</p>			
8	<p>Assurance-voyage et maladie:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit couvrir toute la durée du séjour. - Doit être valable sur l'ensemble de l'espace Schengen. - La couverture minimale doit être de 30'000 euros pour les éventuels frais de rapatriement pour raisons médicales, de soins médicaux d'urgence et/ou de soins hospitaliers urgents. - Présenter l'original et remettre une photocopie. - Timbre et signature de la compagnie d'assurances sont obligatoires. <p>La liste des compagnies locales agréées en Thaïlande</p>			
9	<p>Une lettre d'invitation signée:</p> <p>Lettre d'invitation signée, confirmant que la personne déposant la demande de visa est effectivement attendue en Suisse.</p> <p>Vous trouverez ici des informations complémentaires concernant la lettre d'invitation et la déclaration de prise en charge</p>			
10	<p>Relation:</p> <p>En présence d'un lien de parenté entre le requérant et l'hôte (membre de la famille): Le lien doit être démontré au moyen de documents officiels (p.ex. acte de mariage, acte de naissance, registre de maison (Tabienban), etc.). Présenter l'original et remettre une photocopie. Photocopie du passeport de l'hôte (page contenant les données personnelles). Photocopie du permis de séjour si l'hôte n'est pas de nationalité suisse.</p>			

Visa Schengen de visite

	<p>En l'absence de lien de parenté (p.ex. relation amicale ou amoureuse) : Photocopie du passeport de l'hôte (page contenant les données personnelles) avec une copie des timbres d'entrée/sortie de Thaïlande. La relation doit être décrite de manière compréhensible dans la lettre d'invitation et, si nécessaire, compléter par d'autres documents.</p>			
11	<p>Justificatifs professionnels et financiers:</p> <p><i>Employé:</i> - Attestation de travail indiquant le nombre de jours de vacances accordés, la fonction occupée et le salaire mensuel</p> <p><i>Etudiant/Écolier:</i> - Certificat de scolarité confirmant l'inscription à l'école ou l'université, vous devez présenter l'original du certificat et remettre une photocopie.</p> <p><i>Travailleur indépendant:</i> - Registre du commerce indiquant le nom du demandeur</p> <p>A fournir par tous les demandeurs: preuve de ressources suffisantes Extraits de compte bancaire des derniers trois mois, originaux avec sceaux de la banque; si le demandeur n'est pas en mesure d'apporter la preuve de moyens financiers suffisants, une déclaration de prise en charge (*) sera remise.</p>			
12	<p>Documents pour demandeur mineur:</p> <p>- Acte de naissance, présenter l'original et remettre une photocopie.</p> <p>- Autorisation parentale à voyager à l'étranger pour le mineur voyageant seul ou avec un seul parent, présenter l'original et remettre une photocopie de l'un des deux documents ci-dessous: a) <i>Une autorisation parentale officielle pour le voyage prévu à l'étranger. Ce document doit être délivré par la mairie (Amphoe).</i> b) <i>Si, lors du dépôt de la demande de visa, les deux parents sont présents chez VFS Global Visa Center, une autorisation ad hoc pourra être signée sur place.</i></p> <p>- <i>Si les parents sont divorcés, ou</i> - <i>si les parents n'étaient pas mariés au moment de la naissance du mineur,</i> une preuve de l'autorité parentale (photocopie) délivrée par la mairie (Amphoe) est requise.</p> <p><i>Si un des parents est décédé, l'acte de décès est requis.</i></p> <p>Au cas où les parents ne se présentent pas chez VFS Global Visa Center, la tierce personne accompagnant le mineur doit présenter une lettre de procuration signée par les deux parents avec photocopie des passeports des parents (page contenant les données personnelles).</p>			
13	<p>Ressortissant étranger résidant en Thaïlande:</p> <p>- Permis de travail, le cas échéant, original et photocopie - Autorisation de retour ("Re-entry stamp") apposé sur le passeport par l'office thaïlandais de l'immigration, valable après le retour de l'espace Schengen</p>			

Déclaration de prise en charge: Lors de l'examen de la demande de visa par le Centre consulaire régional Bangkok, ce dernier peut faire dépendre l'octroi d'un visa à une [déclaration de prise en charge](#) lorsque le requérant ne dispose pas de moyens financiers suffisants ou si des doutes existent à ce sujet. Ce document n'est pas remis avant l'examen de la demande et ne peut donc pas être téléchargé. La remise d'une déclaration de prise en charge a pour conséquence de prolonger le délai d'examen de la demande de visa d'au moins 15 jours.

Les documents en langue thaïlandaise doivent être traduits en anglais ou dans une langue officielle suisse (f, a, i) par un bureau de traduction.

Si vous soumettez des documents prouvant des relations familiales ayant été établis dans un autre pays que la Thaïlande, vous devez obtenir une légalisation des documents par l'ambassade ou par le consulat compétent.